



Lisieux



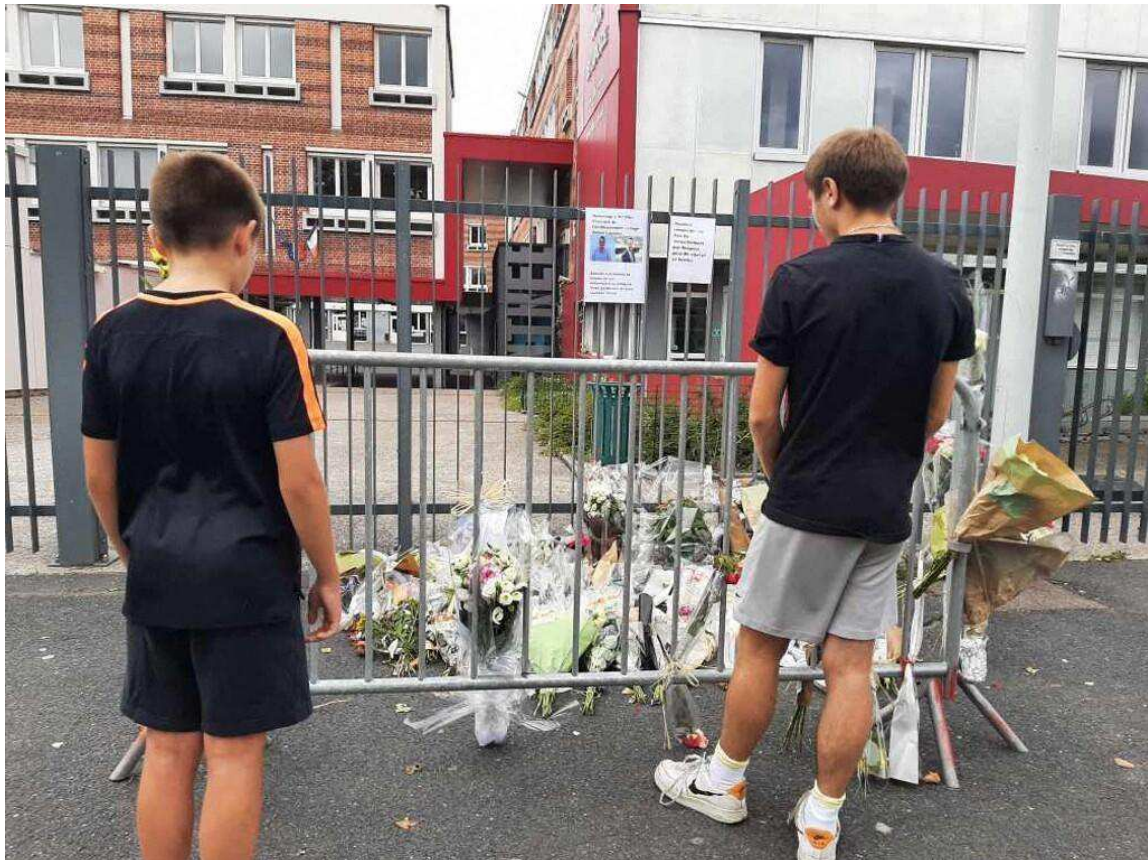
actu.fr du 15 août 2023



295 mots

# Collège Laplace à Lisieux : après le décès du principal, le Rectorat annonce des cellules d'écoute

Après le décès le 11 août de Stéphane Vitel, principal au collège Laplace de Lisieux (Calvados), le Rectorat annonce des cellules d'écoute dès la rentrée 2023 dans l'établissement.



Au collège Pierre Simon de Laplace, à Lisieux (Calvados), après le décès de son principal le 11 août 2023, des cellules d'écoute seront en place "dès la rentrée".

Après le décès de Stéphane Vitel vendredi 11 août 2023, au sein du collège Laplace de Lisieux (Calvados), qu'il dirigeait depuis septembre, des cellules d'écoute seront en place dès la rentrée pour les personnels et les élèves. Dans un communiqué, le Rectorat de l'Académie de Normandie indique que ces cellules d'écoute seront mises en œuvre le jeudi 17 août.

*"Armées par des professionnels de l'accompagnement, psychologues, personnels sociaux et de santé, celles-ci seront maintenues aussi longtemps que nécessaire et pourront, le cas échéant, orienter chacun vers une prise en charge plus complète." Le Rectorat*

Avec la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale) du Calvados, la Rectrice Christine Gavini-Chevet se rendra au collège Laplace lors de la pré-rentrée des personnels et lors de la rentrée des élèves, "où un moment de recueillement sera organisé en hommage à Monsieur Vitel ainsi que des temps d'échange pour évoquer sa disparition et accompagner chacun lors de la reprise des cours".

[<span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="075666c1-2c28-479d-b532-929b03b297fd">Lisieux</span> : de nombreux hommages après la mort du principal du collège Laplace](#)

L'enquête se poursuit

Pour rappel, pour établir les circonstances du décès du principal, une enquête a été confiée à l'antenne caennaise de la SRPJ. Dans ses récents communiqués, le Parquet a confirmé que Stéphane Vitel avait été avisé vendredi à 5 h 59 d'une alarme correspondant à une intrusion dans le collège.

Le Parquet a aussi confirmé que le principal s'apprêtait à partir en vacances depuis son domicile personnel quand il a décidé de faire un détour pour vérification, accompagné de son épouse et de leurs deux enfants mineurs.